

Olympus OM-2

Fabricant (si # de la marque) :		Pays de fabrication :	Japon
Début de fabrication :	1975	Fin de fabrication :	1979
Rareté :	Courant	Page du McKeown :	756
Type d'appareil :	Reflex SLR		

Film

Type de film :	35 mm	Nombre maxi de vues :	36 maxi 250 avec dos spécifique
Format :	24 x 36 mm	Format :	
Format :		Format :	
Avancement :	Motorisable	Position :	Sur le capot
Rembobinage :	Manivelle	Position :	Sur le capot

Exposition

Cellule :	Autre	Position :	TTL
Sensibilité :	12 Å 1600 iso		

Obturbateur

Marque de l'obturateur :		Modèle de l'obturateur :	
Type d'obturateur :	Plan focal horizontal	Vitesses :	60 Å 1/1000

Objectif

Type d'objectif :	Grand angle	Montage de l'objectif :	Interchangeable
Marque de l'objectif :	Olympus	Modèle de l'objectif :	G. Zuiko Auto W
Monture d'objectif :	Olympus OM	Mode de map :	
Focale :	21 mm	Ouverture maxi :	3,5

Divers

Type de pile :	4 SR 44/4 LR 44		
Forme du soufflet :		Couleur du soufflet :	
Décentrement vertical :		Décentrement horizontal :	
Type de viseur :	Interne fixe Å verres de visées interchangeables		

L'OM-2 est sorti en 1975 : c'est le deuxième modèle de la série des célèbres OM à un chiffre, qui en comporte 4. C'est un appareil qui, à bien des égards, a marqué l'histoire du matériel de prise de vue. Tout d'abord par son extrême compacité : le châssis de l'OM2 est identique à celui de l'OM1 et tous deux ont des dimensions identiques au millimètre près à celles du Leica M3, si l'on excepte le minuscule pentaprisme nécessaire à la visée reflex. Pour mesurer la prouesse, il faut dire que les concurrents directs étaient à l'époque le Nikon F2 et le Canon F-1. L'OM-2 n'avait rien à envier à ces deux monstres du monde professionnel : intégration dans un système complet, motorisation à 5 images secondes etc...La seule différence, de taille, était l'absence de prisme interchangeable compensée par la possibilité de changer les verres de visée.

Le deuxième aspect révolutionnaire amené par l'OM2 était son système de mesure totalement original car il s'effectue en temps réel pendant la prise de vue. En effet, habituellement la mesure de lumière se fait avant la prise de vue : les paramètres sont fixés et ne peuvent plus être modifiés après le déclenchement, même si les conditions de lumière changent.

L'OM-2 possède 2 cellules Cds dans le prisme qui servent classiquement à la mesure en mode semi-auto, comme pour un Olympus OM-1, par centrage d'une aiguille entre deux repères et à l'affichage de la vitesse en mode automatique par priorité au diaphragme. Dans ce mode, dès le déclenchement effectué, ce sont les deux cellules au silicium situées dans la chambre reflex et tournées en direction du film qui prennent le relais. Le fonctionnement est le suivant : dès le départ du premier rideau les cellules au silicium produisent une électricité proportionnelle à la lumière réfléchi par le rideau et/ou le film qui est accumulée dans un condensateur. Une fois la quantité de lumière nécessaire atteinte en fonction de la sensibilité du film, le deuxième rideau est libéré et l'exposition interrompue.

Ainsi, si quelqu'un s'amuse à allumer une lumière alors que vous venez de déclencher, la mesure en tient compte en temps réel.

Le véritable avantage de ce système, copié et généralisé depuis, est dans la photographie au flash : plus de calculs compliqués quand on utilise des flashes en lumière réfléchi ou plusieurs flashes à la fois, mais aussi en macrophotographie ou l'on évite aussi toutes les complications liées au tirage des accessoires et des objectifs macro utilisés avec le flash.

En bref, l'OM-2 est un appareil qui a fait date tant par ses caractéristiques techniques qu'esthétiques, par son extraordinaire douceur de fonctionnement (amortissement pneumatique du miroir en position haute!), et par sa grande fiabilité. Un certain nombre de ces caractéristiques revendiquent ouvertement l'héritage, transposé dans le monde du reflex, des célèbres Leica M : l'ancêtre de tous les OM ne s'appelait-il pas M 1?

